

Centenaire 14-18 : ils se battent pour la réhabilitation des soldats icaunais fusillés pour l'exemple

Publié le 11/11/2014 à 10h00



Jean-Noël Guénard, président de la Libre pensée de l'Yonne. © laurene jannot

« Nous disons qu'ils sont morts par la France. Le gouvernement a le droit et le devoir de revenir sur cette période sombre de son histoire. »

Le propos est de Michel Auger, vice-président de la section auxerroise de la Ligue des droits de l'Homme. Conjointement avec la Libre pensée de l'Yonne, et avec le concours de quelques membres du Mouvement de la paix, ils souhaitent que les commémorations du centenaire de la Grande guerre soient celles de la réinscription des fusillés pour l'exemple dans la mémoire collective.

Trois communes vont honorer les fusillés

Dans cette optique, ils ont adressé un courrier aux maires des cinq communes du département dont sont originaires les fusillés pour l'exemple de l'Yonne. Objet de la missive : qu'un texte soit lu en la mémoire de chacun de ses cinq soldats, à l'occasion des commémorations du 11 novembre.

Trois d'entre elles ont accepté : Vaudeurs, Pontigny et Escamps. Selon Michel Auger, la première aurait même prévu de faire inscrire le nom de Claude Lamidé sur son monument aux morts. Les deux associations n'ont essuyé qu'un refus, celui de Parly. Quant à Avallon, la Ville a répondu qu'elle préfère attendre 2017, année du centenaire de la mort de Théophile Bouveur, pour organiser cette commémoration.

Par la suite, les deux associations comptent adresser un courrier au président de la République pour rappeler leur position. Et réclamer la réhabilitation collective de tous les fusillés pour l'exemple. « Plus de 600 soldats, [...] aux limites de leur endurance physique, par conscience morale ou valeurs humanistes, refusant les assauts, ont été iniquement accusés de trahison et de lâcheté », précise ce projet de lettre.

« En point d'orgue, nous envisageons aussi de refaire une petite commémoration à la date anniversaire de chacun des fusillés icaunais », concluent les organisateurs.

Fusillés pour l'exemple.? Pendant la Première Guerre mondiale, des centaines de soldats ont été fusillés pour l'exemple, pour des faits de désobéissance militaire, soit : abandon de poste en présence de l'ennemi, refus d'obéissance, désertion, voies de fait envers un supérieur, capitulation et instigation à la révolte.

Nombre.? Le nombre de fusillés pendant la Grande Guerre a été récemment revu à la hausse, pour approcher le millier. Fin octobre dernier, suite aux travaux de Frédéric Mathieu (*), et grâce à des recherches complémentaires menées depuis un an par une équipe d'archivistes rattachée au Service historique de la défense, le ministère de la Défense a révélé que 953 soldats français ont été fusillés entre 1914 et 1918, dont 639 pour désobéissance militaire, 141 pour des faits de droit commun, 126 pour espionnage et 47 pour motifs inconnus.

Polémique.? La question des fusillés pour l'exemple continue de faire l'objet de débats. Les sénateurs communistes avaient présenté, en juin, une proposition de loi en faveur de leur réhabilitation. La majorité des Français y serait favorable. Cette proposition a été rejetée. Une quinzaine de conseils généraux et trois conseils régionaux se sont prononcés en faveur de leur réhabilitation. (*) 14-18, les fusillés, aux éditions Sébirot.

Collecte. Documents.? Les archives départementales de l'Yonne organisent, les vendredi 14 et samedi 15 novembre, en matinée et sur rendez-vous (*), une collecte de documents privés de la Première Guerre mondiale. Toute pièce relatant ce premier conflit mondial, permettant de connaître le ressenti des Icaunais face à la guerre, est bienvenue. Une première opération de collecte de ce type avait été organisée l'an dernier. Elle a permis l'organisation de l'exposition "Leur guerre, 1914-1918", qui sera présentée aux archives départementales du 14 au 28 novembre prochains.

(*) Archives départementales, au 37, rue Saint-Germain, à Auxerre. Contact : Arnaud Fouanon au 03.86.94.89.06, ou par mail à archives@cg89.fr

AUXERRE CONSOMMATION

A LIRE SUR L'YONNE

Chablisien - Après les vendanges, place à la Peulée

L'Yonne

Insolite - Elle se lance dans la production de fleurs pour les fleuristes de l'Yonne

L'Yonne

CONTENUS SPONSORISÉS

Une jeune marque suisse change le visage de l'horlogerie traditionnelle

En 7 ans à peine, ses montres sont parmi les plus populaires sur le marché de l'horlogerie mécanique et cette jeune marque suisse accumule premières et records

CODE41 | Sponsorisé

En savoir plus

Can you imagine your new life?

Embrace your dream life with a 40% discount. September 15 – October 15

PORCELANOSA | Sponsorisé

Nature - Salamandres, grenouilles, serpents, araignées...
En savoir plus

Voici pourquoi il ne faut pas acheter de panneaux solaires si vous habitez ces zones

Dispositif Énergie 2023 | Sponsorisé

En savoir plus

Panneaux solaires : Une nouvelle réglementation change tout en 2023

Les News en France | Sponsorisé